

L'ETINCELLE DU CHABAT

* Allumage :

20H20

* Heure d'Entrée
de Chabat pour
les fidèles du
Centre Rachi

Sortie :

22H33

Bé'houkotai / בתקותי

Vendredi 20 mai 2011 - 16 Iyar 5771 - 31ème jour du Omer

Vendredi : Min'ha : 19H30 / Samedi : Cha'harit : 9H00 / Cours de Torah : 20H00 / Min'ha : 21H00

*Le Kiddouch de ce Chabat est offert par la famille Haddad en l'honneur
de la Bar Mitsva de Harry ! Mazal Tov !!!*

La Séoudat Chélichit est offerte par notre très cher ami Ghislain Seron ! 'Hazak Oubaroukh !

« Je me souviendrai de mon alliance avec Yaakov et de mon alliance avec Yits'hak et de mon alliance avec Avraham...je me souviendrai. »

Dans la Paracha de cette semaine, Bé'houkotai, la Torah cite les Patriarches à l'envers, et non dans l'ordre habituel : Avraham, Yits'hak et Yaakov. Pourquoi ?

Le Maguid de Douvna raconte la parabole suivante :

Quand quelqu'un achète des oranges ou des noix, le vendeur lui mesure un verre de noix pour un sou. Si ensuite on lui demande d'en ajouter encore deux ou trois, il le fait volontiers. Mais imaginons que quelqu'un d'autre, ayant vu ce manège, demande au vendeur de lui donner à lui aussi quelques noix gratuitement. Le vendeur répondra : « Sot ! Ce garçon m'avait acheté une mesure, et je lui en ai ajouté un peu, comme c'est la coutume. Mais toi tu n'as rien acheté du tout, comment peux-tu demander qu'on t'ajoute si tu n'as pas le principal ? »

De meme, si le verset avait dit : « Je me souviendrai de mon alliance avec Avraham et avec Yits'hak », Yichmael et Essav seraient également venus demander qu'on se souvienne d'eux à propos de l'alliance d'Avraham et de Yits'hak, car ils sont aussi leurs fils. Le verset a donc utilisé la ruse et a fait de Yaakov l'essentiel en disant : « Je me souviendrai de mon alliance avec Yaakov et de mon alliance avec Yits'hak », comme si cette dernière venait s'ajouter à une alliance d'ja existante. Dans ce cas, Yichmael et Essav n'ont plus aucune justification à demander qu'on se souvienne d'eux aussi, car ils n'ont pas le principal, qui est l'alliance de Yaakov.

Nous le comprendrons mieux en étudiant ce verset dans son contexte.

Que vient-il faire au milieu des remontrances ? (Il faut savoir qu'une importante partie de la Paracha de cette semaine évoque les graves menaces que Dieu fait au peuple juif si ce dernier n'accomplit pas les préceptes et commandements de la Torah).

Deux voleurs s'étaient fait prendre. Au tribunal, on commença par leur demander leur nom, leur villes d'origine, et les interroger sur leur famille. Le premier répondit qu'il était de telle ville, s'appelait untel, et que son père portait tel nom. A ce moment les juges s'écrièrent qu'ils connaissaient très bien son père qui avait également prisonnier ica, et qui était un voleur fils de voleur, petit-fils de voleur. Ensuite on fit venir le deuxième et on lui posa les memes questions : Il répondit : mon père était Rav dans une très grande ville, dans tel pays. Le verdict fut indulgent envers le premier voleur, et très rigoureux envers le deuxième, qui n'arrivait pas à comprendre ce qui lui avait valu ce surcoit de sévérité. On lui expliqua que son ami était un voleur fils de voleur, issu d'une société de voleurs, si bien que ce n'était pas tellement de sa faute. Mais lui qui avait grandi avec un père juste et droit, comment avait-il pu en arriver là ? Quelqu'un d'autre ajouta : « J'ai bien connu son grand-père, quel homme merveilleux c'était ! » Un

troisième renchérit : « J'ai vu autrefois son arrière grand-père, tous étaient des gens d'une probité et d'une rectitude exceptionnelles, il mérite donc un châtement très sévère ! »

Interprétation : « Je me souviendrai de mon alliance avec Yaakov » signifie : je me souviendrai du père qui vous a élevés, avec qui j'ai conclu une alliance, « et de mon alliance avec Yits'hak », votre grand-père, « et de mon alliance avec Avraham », votre arrière grand-père.

Comme elle est admirable, la lignée dont vous êtes issus !

C'est pourquoi ce verset se trouve en plein milieu des malédictions. Pour nous avertir que notre patrimoine spirituel, religieux, culturel et génétique même, nous protège de toute ces malédictions et nous assure les plus merveilleuses bénédictions si l'on accomplit avec amour ce que notre Créateur ce qu'Il attend de nous.

L'histoire de la semaine

Un homme se présenta devant le Rav auteur du Or Yécharim pour lui poser la question suivante : « Le Saint béni soit-Il m'a donné un fils merveilleux, et m'a donné la mitsva de l'éduquer et de me soucier de son avenir. On nous apprend que le père doit enseigner la Torah à son fils, lui faire acquérir un métier et le marier. Quelles sont les étapes et comment faut-il procéder ? »

Le Rav lui répondit : « Nous apprenons cela de l'ordre des livres de la Torah. Le premier livre, Béréchit, contient l'histoire des Pères qui est un signe pour les enfants, le châtement du premier homme après la faute, la génération du déluge dans sa corruption, les gens de Sodome dans leur méchanceté, l'amour des saints Patriarches et la récompense de leur vertu. De même, les premières années seront consacrées à faire acquérir les bonnes midots, l'amour et la générosité, la crainte du châtement et la récompense, et l'exemple personnel, car les actes des Pères sont un signe pour les enfants. Ensuite, le livre Chémot contient le don de la Torah et la construction du Sanctuaire pour servir Hachem, et le livre Vayikra contient les règles de sacrifices, auxquels correspondent actuellement les prières; ce sont les années de la yéchiva, où le jeune homme apprend la Torah et s'élève dans le service de Hachem et dans la prière, et où il acquiert des bases solides pour toute sa vie.

Ensuite seulement vient le livre Bémidbar, qui contient les voyages des Bnei Israël, leur campement autour du Sanctuaire et leur marche avec l'Arche devant eux pour leur tracer la voie. C'est-à-dire : gagner sa vie à la lumière de la Torah autant que possible, dans son atmosphère. Enfin, le livre Dévarim est un examen de conscience qui correspond aux temps de la retraite, où il y a une possibilité de réparer ses fautes, et de s'élever... De la même façon, nous constatons que Rabbi Yéhouda Hanassi a écrit la Michna en la divisant en six ordres, qui sont : Zéraïm, Mo'éd, Nachim, Nézikim, Kodachim et Taharot.

Cet ordre correspond aux années de l'homme : Zéraïm traite des bénédictions et des Mitsvot qui ont un rapport avec le végétal, qui est l'essentiel de la nourriture de l'homme, parce que ce sont des choses dont on a besoin tous les jours, c'est pourquoi c'est le premier ordre. Ensuite vient Mo'éd, qui comprend les lois de Chabbat et des fêtes, parce que le Chabbat vient toutes les semaines et qu'il faut connaître les lois, cela vient donc tout de suite après Zéraïm. Le troisième ordre est Nachim, qui comprend les lois sur le divorce et le mariage, ce qui est l'étape suivante dans la vie de l'homme, se marier et fonder un foyer. Une fois qu'il s'est marié, il doit nourrir sa famille, et c'est le quatrième ordre, Nézikim, qui comprend les lois sur les transactions commerciales. Après ces quatre ordres viennent les ordres de Kodachim et Taharot, qui comprennent les lois sur l'évergissement des sacrifices, et celles de la pureté et de l'impureté.



A-t-on le droit de lire les Tehilim (Psaumes) la nuit ?

Dans son livre **Chou't Yossef Omets** (chap.54), notre maître le Rav 'Hida cite les propos de notre maître le Ari Zal selon lesquels il n'est pas convenable de lire des versets du **TANAH'** (Bible, prophète, Hagiographes et psaumes) lorsqu'il fait nuit. Ceci, pour des raisons mystiques. Le Rav 'Hida précise que même si à Jérusalem et à Hébron on veille à ne pas lire des versets du **TANA'H** lorsqu'il fait nuit, malgré cela, il y a un usage ancien selon lequel on lit les **Téhilim** chaque nuit avant le lever du jour. Le Rav 'Hida ajoute qu'il a entendu de la bouche de l'un des plus grands Kabbalistes de sa génération (le **Rachach, Rabbi Chalom Charabi** chez qui le Rav 'Hida a étudié avec son compagnon d'étude le **Gaon Rabbi Yom Tov El Gazi**) que le **Téhilim** n'est pas inclus dans la mis en garde exprimée par le Ari Zal. Un argument vient justifier cette opinion puisqu'il est enseigné dans le **Midrach** (Béréchit Rabba Paracha 68 chap.14) que **Ya'akov Avinou** lisait les **Téhilim** la nuit. De plus, le roi **David** a rédigé et chanté la plupart de ses louanges pendant la nuit.

Le Rav 'Hida conclut en disant : « Je dois admettre que si l'on me demande s'il est permis de lire les **Téhilim** la nuit, je réponds que la personne qui les lit la nuit a un fondement Halah'ique. Mais personnellement, je m'abstiens de les lire pendant la nuit, excepté le vendredi soir. »

Apparemment, le Rav 'Hida prend en considération l'hypothèse selon laquelle les propos du Ari Zal concernent également les **Téhilim**, et c'est pourquoi il s'abstenait de lire les **Téhilim** pendant la nuit.

Telle est également l'opinion de **Rabénou Yossef H'aïm** de Bavel (le **Ben Ich 'Hai**) dans son livre **Rav Pé'alim** (tome 2 chap.2) où il atteste lui aussi qu'il s'abstient de les lire pendant la nuit, conformément à l'opinion de notre maître le Rav 'Hida, mais s'il voit quelqu'un les lire pendant la nuit avant le lever du jour, il ne lui fait aucune remarque. Toutefois, il affirme que si on vient lui demander son avis, il répond qu'il est préférable de ne pas lire les **Téhilim** pendant la nuit, et qu'il vaut mieux lire des extraits de la Torah Orale, comme la Michna, la Guémara ou autre. (Attention il est totalement permis de lire les **Téhilim** le vendredi soir).

Aussi, le Kabbaliste **Rabbi Ya'akov Ninyo** écrit dans son livre **Emet Lé-Ya'akov** (page 107c) que l'usage s'est répandu de lire les **Téhilim** la nuit après **H'atsot** (c'est-à-dire la moitié de la nuit).

Je conclus que l'on peut autoriser la lecture des **Téhilim** après **H'atsot**, car il est certain que notre maître le Rav 'Hida est revenu sur son avis exprimé dans son livre **Chou't Yossef Omets**.

En effet, le Rav 'Hida écrit dans son journal personnel datant de l'année 5563 (1803) : « 3 Tevet. J'ai été malade toute la nuit et je suis resté sans dormir. J'ai lu tous les **Téhilim**, et au matin je me suis rendu à la prière, avec l'aide d'**Hachem**. »

Nous pouvons constater que le Rav 'Hida pense lui aussi que l'on peut autoriser, et que les **Téhilim** ne sont pas inclus dans l'interdiction.

Par conséquent, les personnes qui lisent les **Téhilim** après **H'atsot**, ont de façon certaine sur qui s'appuyer Halah'iquement. J'ai également traité du cas de la personne qui lit des **Téhilim** dans un but de prières et de supplications pour la guérison d'un malade ou pour une femme sur le point d'accoucher. Dans un tel cas, il y a davantage matière à autoriser, comme l'écrit le **Gaon** auteur du livre **Chou't Mé Yéhouda**, et il n'y a pas de lien entre l'interdiction de lire du **TANAH'** la nuit et une lecture dans un but de prières et de supplications, car nous disons nous même plusieurs versets de **Téhilim** lors de la lecture du Chém'a avant de dormir.

C'est pourquoi, il n'y a pas d'interdiction de lire des **Téhilim** la nuit même avant **H'atsot**, lorsqu'on les lit pour la guérison d'un malade ou pour une femme sur le point d'accoucher.

De nombreux autres décisionnaires tranchent dans ce sens, et parmi eux : le **Gaon** de **KLOIZENBOURG** (l'**Admour de Tsanz**, fondateur du quartier **Kiryat Tsanz** à **Natanya**), le **Gaon** auteur du livre **Chou't Bétsel Ha-H'oh'ma**, le **Gaon** auteur du livre **Chou't Béera Moché** et de nombreux autres.

C'est pourquoi, selon la **Halakha**, lorsqu'on désire lire des **Téhilim** ou du **TANAH'** pendant la nuit, il est juste de le lire après **H'atsot** et non en début de la nuit. Mais si la lecture est pour la guérison d'un malade ou pour une femme sur le point d'accoucher, il est permis de lire les **Téhilim** même avant **H'atsot**, puisque cette lecture n'est faite que dans un but de prières et de supplications, et ne fait donc pas partie de l'interdiction de lire du **TANAH'** pendant la nuit.

Rav Ovadia Yossef.

Lag Baomer...

Selon le Talmud, vingt-quatre mille étudiants de Rabbi Akiva moururent de la diphtérie, parce qu'ils ne se respectaient pas mutuellement. Tous trouvèrent la mort entre Pessa'h et le 33^{ème} jour du Omer.

Les Sages ont instauré la commémoration de cet épisode, car la cause de ces nombreuses morts fut une perte incommensurable pour le monde. Ils ont estimé primordial de souligner ce principe fondamental de la Torah, qui enjoint d'aimer son prochain comme soi-même.

La terrible épidémie prit donc fin le 33^{ème} jour du Omer (le 18 Iyar - Dimanche 22 mai 2011). C'est pourquoi, les trente-trois premiers jours du 'Omer constituent une période de demi-deuil : on évite les réjouissances, mariages, musique, on ne se coupe pas les cheveux, les hommes ne se rasent pas (jusqu'au matin du 34 : Lundi 23). Le soir du 33^{ème} jour, en revanche, l'on fête la fin de ce deuil avec des banquets et des joies. Le nombre 33 s'écrit en hébreu לל, qui se prononce lag.

Rabbi Akiva...

Ce géant parmi les Tanaims est né en Erets Israël, au Ier siècle. Il fait partie de la 3^{ème} génération des Tanaims. Fils d'un converti nommé Joseph, Rabbi Akiva est, jusqu'à ses 40 ans, un paysan, profondément pieux mais totalement ignorant.

Il travaille la terre pour le compte de Kalba Savoua, ainsi nommé du fait de son hospitalité exemplaire. Celui qui ne s'appelle encore que Akiva" décide un jour de se marier avec la fille de Kalba Savoua, Rachel, qui, impressionné par sa modestie et sa bonté, voit tout de suite en lui une intelligence exceptionnel.

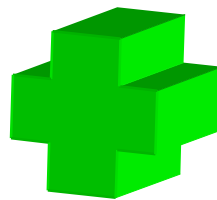
Un jour, se désaltérant à un puits, Akiva s'émerveille devant rocher percé par l'eau qui tombe sur lui goutte à goutte. Il se dit : "Si cette eau peut trouer la pierre, qu'en est-il de mon coeur, de chair et de sang? Ne peut-il pas lui aussi être pénétré par les enseignements de la Tora ?" Rachel le renforce dans cette voie en lui promettant de l'épouser s'il part étudier. Leur mariage a lieu secrètement, contre la volonté du père de Rachel, Kalba Savoua, qui furieux de cette mésalliance, déshérite sa fille et fait le voeu de ne plus la revoir. Rachel consent volontiers à ce sacrifice, et vit dans le dénuement le plus extrême, allant jusqu'à vendre ses propres cheveux pour subsister. Quelques temps après, surmontant la honte due à son âge. Rabbi Akiva, commence ses études dans les classes primaires, assis avec les enfants. Douze ans plus tard, douze mille disciples boivent aux sources des enseignements de celui qui, s'il n'est pas encore reconnu comme le plus grand des sages de sa génération, est déjà le modèle par excellence du Ba'al Tshouva (celui qui retourne à la foi) et en inspire bien d'autres. Il recueille les enseignements de ses maîtres : Rabbi Nahoum Ich Gamzou, Rabbi Eliezer ben Hourcanos, Rabbi Yehoshoua ben 'Hananya, et selon certains, de Rabbi Tarfon, Il forma lui aussi des maîtres illustres dont : Rabbi Meir Baal Haness, Rabbi Shimon bar Yohaï, Rabban Gamliel, et peut-être Rabbi Yehuda haNassi lui-même. Après douze ans d'études sans interruptions, il décide de retourner chez lui. Arrivé devant sa maison, il surprend alors une conversation entre son épouse et une voisine qui lui reproche : "Combien de temps vas-tu vivre comme une veuve, alors que tu es encore mariée?" Rachel répond alors : "Si mon mari m'entendait, je lui dirais d'étudier douze ans de plus car c'est bien pour cela que je me suis mariée avec lui" Rabbi Akiva considère cela comme un encouragement à poursuivre son Limoud, et repart aussitôt

étudier douze années supplémentaires. Au terme de ces années, le Sage rentre enfin chez lui accompagné de 24 mille disciples. Sa femme, qui veut l'accueillir est raillée par ses voisines à cause de la pauvreté de sa tenue. Des étudiants, voulant protéger leur maître éloignent celle qu'ils prennent pour une mendicante. Rabbi Akiva qui la reconnaît alors leur dit : "Ce que j'ai acquis et même ce qui vous appartient tout cela est à elle !". C'est à dire : tout ce que j'ai appris et donc ce que vous avez étudié, nous le lui devons ! Son beau père qui n'a pas encore reconnu son gendre, traverse la foule pour accueillir le Gadol Hador, afin de demander l'annulation du voeu qui l'a empêché d'aider sa fille unique qui vit dans la plus grande misère. Rabbi Akiva lui demande: «Si tu avais su que son mari deviendrait un grand homme, aurais-tu fait ce voeu?" Kalba Savoua répond : "Même s'il avait connu un seul chapitre, une seule Mishna je ne l'aurais pas fait" Rabbi Akiva répond : "Cet homme, ton gendre? C'est moi". Kalba Savoua, se jette à ses pieds et lui fait don de la moitié de ses possessions (d'après le traité Ketouvoth, 62b-63a).

De manière générale, "lorsque Rabbi Akiva discute avec un seul sage, la halakha est fixée selon son opinion, mais lorsqu'il débat avec plus d'un sage, on suit la majorité." Malheureusement, l'occupation romaine durcit son joug. Lorsqu'un nommé Shimon bar Kozeba organise une résistance farouche contre l'armée romaine, Rabbi Akiva voit en lui le Machiah et lui donne le nom de bar Kohba (fils de l'astre). De nombreux élèves de Rabbi Akiva suivent Bar Kohba dans sa lutte mais seront tous exterminés avec leur chef à Betar, au cours d'un siège impitoyable. L'étude de la Tora est à nouveau interdite par les Romains. Malgré tout, Rabbi Akiva est prêt à sacrifier sa vie et continue à enseigner publiquement la Loi. Il forme une seconde génération de disciples.

Arrêté par le général Turnus Rufus, il est condamné au bûcher, avec un linge humide sur le coeur afin de prolonger son supplice, Rabbi Akiva meurt, le Shema Israël aux lèvres. A ses disciples qui lui demandent : "Rabbi, cela doit-il aller jusque là ?", il répond : "Toute ma vie, je me suis demandé ce que signifiait le verset du Shema ?" Tu aimeras Dieu de toute ton âme". Même s'il doit t'en coûter ton âme! Je disais: quand vais-je rencontrer une situation qui me permettra de l'accomplir? Maintenant je l'ai trouvée ! Il expira en prononçant le mot "E'had" (Un). Il était alors, selon le Talmud, âgé de 120 ans.

Guérir par les plantes...



Le Radis :

Notre saint maître Rabbi Yéhouda le Prince, compilateur de la Michna, ne manquait jamais d'avoir à sa table du radis, du raifort et des courgettes, été comme hiver (Traité Berakhot 57,2). Or il est bien connu que notre saint maître souffrit pendant des années de nombreux maux et l'on pourrait supposer que ces légumes lui apportaient un quelconque soulagement.



Nos Sages font état des propriétés thérapeutiques du radis : « Le radis broie la nourriture » (Avoda Zara 11), c'est-à-dire qu'il favorise la digestion et encore : « Le radis est bon pour les fiévreux », il calme les douleurs et fait baisser la fièvre.

Le radis assainit le corps, il purifie le sang, stimule la fonction hépatique, et la sécrétion biliaire. C'est un excellent remède des voies urinaires, en particulier le mélange de radis et raifort râpés ensemble. Certains utilisent également le jus de radis, vendu dans les magasins de produits naturels.

Additionné de miel, le radis apaise les douleurs des angines de poitrines. Il est très efficace contre les toux, les rhumes, l'inflammation et l'enrouement des cordes vocales. En période de grossesse, on évitera d'en manger. Contre les œdèmes et enflures, en particulier celles des testicules, râper du radis et le cuire dans très peu d'eau puis l'appliquer en cataplasme autant de fois que

nécessaire pour obtenir une amélioration.

Le radis est surtout le radis noir de gout plus âpre, est recommandé pour soigner les diarrhées.

De par sa nature, le radis provoque des flatulences ; il suffira de l'assaisonner avec du citron pour pallier à cet inconvénient. Le radis augmente la quantité de sperme et celle d'urine.

Le Rambam considère pourtant le radis comme un aliment nuisible à notre santé et qu'il convient d'éviter complètement si ce n'est l'hiver, et encore en très petite quantité. Par contre Rachi, dans le traité de Erouvin (56) affirme que le radis est excellent surtout en été car il rafraîchit le corps.

On prononce sur le radis la bénédiction *Chéakol Niya Bidvaro* (car il ne fait qu'agrémenter la nourriture). Par contre, on dira *Boré Péri Haadama* sur les petits radis rose. Certains disent *Haadama* sur les deux.

Majorque s'excuse pour l'Inquisition

Jamais l'Espagne n'avait émis le moindre remord pour les persécutions contre les Juifs durant l'Inquisition. Un refus de se pencher sur son passé battu en brèche pour la première fois par le président du conseil régional des Baléares.

La semaine dernière, Francisco Antich s'est en effet publiquement excusé pour la mort de 37 Juifs en 1691, sur l'île de Majorque. « Nous devons avoir le courage de reconnaître la grave injustice commise contre les Majorcaïns qui ont été accusés, persécutés et condamnés à mort en raison de leur foi et de leurs croyances », a-t-il expliqué au cours d'une cérémonie officielle organisée dans la ville de Palma. « Le travail de mémoire rouvre des blessures mais permet aussi de les guérir ».

Lorsque l'Inquisition débuta en 1492, les Juifs eurent le choix entre la fuite vers Istanbul, Londres ou le Caire ou la conversion au catholicisme. Ce qui n'empêcha pas les persécutions contre ces Marranes, accusés de continuer à pratiquer le judaïsme en secret. Deux siècles plus tard, ceux de Majorque, appelés les « Chuecas » n'étaient toujours pas à l'abri. Entre mars et juillet 1691, trois autodafés furent l'occasion de juger certains de ces descendants de Juifs, dont 32 subirent le supplice du garrot et trois autres furent brûlés vifs.

Au cours de la cérémonie organisée la semaine dernière, le rabbin de l'île, rav Nissan Ben Avraham a rappelé les noms. « Ils avaient pour seul crime de pratiquer la religion de leurs ancêtres » a pour sa part déclaré Aina Aguilo Bennassar, un représentant des descendants des Juifs convertis de Majorque, dont le nombre est aujourd'hui estimé à 15 000 âmes.

La Fédération espagnole des communautés juives s'est félicitée de cette « avancée », regrettant cependant que l'initiative soit « tardive et si isolée », comme l'a expliqué Maria Royo, sa porte parole. En 1992, le roi Juan Carlos s'était rendu dans une synagogue de Madrid afin de reconnaître « les injustices du passé contre les Juifs ». Il n'avait cependant pas eu un mot pour l'Inquisition et ses victimes.



L'Étincelle de ce Chabat est dédiée à

Yossef Cohen Tanugi

Qu'Haakadoch Baroukh Hou lui envoie rapidement une guérison complète ! Amen

Veillez à ne pas emporter l'Étincelle pendant Chabat.